



MINISTÈRE
DE LA CULTURE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Journées nationales de l'architecture 2026



15—18 oct. 2026

Réhabiliter :
bâtir l'avenir

#JNArchi journeesarchitecture.fr

4 jours pour découvrir
l'architecture et
le métier d'architecte



Brochure régionale

Hauts-de-France



CITÉ DE
L'ARCHITECTURE
ET DU PATRIMOINE

ENSA
Écoles nationales
supérieures d'architecture

clau.e
Fédération nationale
habitat-urbanisme



HABITER
BOIS





Sommaire

Éditorial	p.4
Quatre jours pour célébrer l'architecture	p.6
Thème 2026 «Réhabiliter : bâtir l'avenir »	p.8
Label Architecture contemporaine remarquable	p.10
Sélection départementale	p.12
L'architecture à la DRAC Hauts-de-France	p.18
Contacts	p.22

Éditorial



© Jeanne Accorsini / MC / SIPA Press

L'architecture est une expression de notre culture et notre patrimoine commun. Elle accompagne nos vies, nous la traversons, nous en parlons, nous l'habitons. Nous vivons dans l'architecture sans toujours en avoir conscience : elle est notre cadre de vie quotidien.

Du jeudi 15 au dimanche 18 octobre 2026, les Journées nationales de l'architecture vous invitent, partout en France, à découvrir ou redécouvrir l'architecture et celles et ceux qui la conçoivent et la font vivre dans notre époque. C'est l'occasion de découvrir de quelles façons elle inscrit le patrimoine et la création dans une même continuité, tout en répondant aux besoins des temps actuels. Car nos villes, nos villages et nos paysages évoluent. Nos façons d'habiter, de travailler et de nous déplacer aussi. Face aux mutations écologiques, sociales et économiques, l'architecture joue un rôle essentiel : elle permet d'adapter nos cadres de vie, d'inventer de nouveaux usages et de rendre nos territoires plus durables et plus agréables à vivre.

Le thème choisi cette année, « Réhabiliter : bâtir l'avenir », porte une ambition particulièrement actuelle : faire de ce qui existe déjà le point de départ de l'architecture de demain. C'est tout l'enjeu de la transition écologique : ne pas renoncer à l'architecture au profit d'une addition de solutions techniques plus ou moins appropriées. Réhabiliter, ce n'est pas seulement conserver. C'est transformer, adapter, réparer, souvent réinventer. C'est prolonger la vie d'un bâtiment plutôt que le remplacer, préserver ce qui fait la singularité d'un lieu tout en l'adaptant à de nouveaux usages. C'est aussi mieux utiliser les ressources, améliorer la performance des bâtiments et limiter l'artificialisation des sols. Partout en France, architectes, urbanistes, paysagistes, artisans et professionnels du patrimoine inventent de nouvelles manières

de faire dialoguer l'ancien et le contemporain, les savoir-faire traditionnels et l'innovation. Ils nous montrent qu'il est possible de transformer profondément nos cadres de vie tout en préservant l'histoire des lieux.

Pendant quatre jours, les agences et les chantiers s'ouvrent à vous. Les promenades urbaines, les rencontres, les débats, les expositions, les projections et ateliers permettront à chacun de découvrir cette architecture en train de se faire. Les écoles nationales supérieures d'architecture ouvriront également leurs portes pour faire connaître leurs formations et leurs métiers, et je l'espère susciter des vocations, car ce sont les jeunes qui habiteront ou transformeront le monde que nous construisons aujourd'hui. C'est pour cette raison que les Journées nationales de l'architecture font cette année la part belle aux jeunes publics. Les jeudi 15 et vendredi 16 octobre, l'opération « Levez les yeux ! » permettra aux élèves, de la maternelle au lycée, d'observer autrement leur école, leur quartier, leur ville ou leur village et de mieux comprendre les espaces dans lesquels ils grandissent.

Je vous souhaite de très belles Journées nationales de l'architecture.

Catherine Pégard
Ministre de la Culture

Quatre jours pour célébrer l'architecture



Du jeudi 15 au dimanche 18 octobre 2026, les Journées nationales de l'architecture célèbrent leur 11^e édition. Organisées par le ministère de la Culture, elles invitent le grand public à découvrir l'architecture, un art qui façonne notre quotidien depuis des siècles, pour tout connaître de ses particularités et ses métiers.

Le passage de l'Internationale dans
l'éco-quartier de Fives Cail
©Guilhem Fouques - DICOM Ville de Lille

Durant quatre jours, les richesses de l'architecture contemporaine seront dévoilées et les histoires du bâti qui nous entoure racontées. L'ambition portée par le ministère de la Culture est d'investir et de transformer le quotidien des Français. Ces Journées nationales visent à éveiller les curiosités et les sensibilités artistiques, ainsi qu'à valoriser l'apport culturel, scientifique, technique et social de l'architecture, pour faire naître un désir d'architecture.

L'architecture est un art que chacun et chacune côtoie tous les jours, dans son logement, dans les transports, dans les infrastructures publiques, dans les équipements sportifs ou culturels, mais aussi dans les édifices religieux. Ces Journées ont pour objectif de la rendre visible partout où elle se trouve, dans tous les territoires, qu'il s'agisse de grands projets ou de constructions du quotidien.

Cette présence est d'autant plus importante que l'architecture se trouve au carrefour des grands défis de notre époque : écologiques, économiques, sociaux et scientifiques. Du patrimoine à l'emploi, de l'attractivité des territoires au bien-être des usagers et usagères, elle touche à tout ce qui compose notre cadre de vie.

Visites d'agences d'architecture, découverte de chantiers, rencontres et débats, promenades urbaines, portes ouvertes, expositions, projections de films ou encore ateliers ludiques permettront à chacun et chacune de porter un regard nouveau sur les bâtiments qui nous entourent.

Les chiffres de l'architecture en région

75

Architectures
contemporaines
remarquables

46

Sites
patrimoniaux
remarquables

Les chiffres de l'édition 2026

89

événements dans les
Hauts-de-France

16

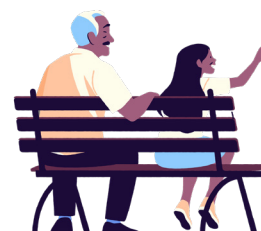
ouvertures
exceptionnelles

48

événements dans le thème
«Réhabiliter : bâtir l'avenir»

Opération nationale : levez les yeux !

Depuis 2019, l'opération « Levez les yeux ! », portée par le ministère de la Culture en lien avec le ministère de l'Éducation nationale, ouvre les portes de la culture et du patrimoine aux jeunes publics. Elle favorise l'accès à une éducation artistique et culturelle de qualité et invite écoliers, collégiens et lycéens à porter un regard neuf sur leur cadre de vie. Pour les Journées nationales de l'architecture, les jeudi 15 et vendredi 16 octobre 2026 lui sont consacrés.



[Retrouvez toutes les opérations menées
en Hauts-de-France](#)

Thème 2026

« Réhabiliter : bâtir l'avenir »

À l'occasion de cette onzième édition, les Journées nationales de l'architecture ont pour thématique « Réhabiliter : bâtir l'avenir ». Un thème qui invite à repenser les bâtiments existants pour répondre aux enjeux environnementaux, sociaux et culturels de notre époque.



Réhabiliter, c'est donner une nouvelle vie à un bâtiment existant en l'adaptant aux usages d'aujourd'hui, tout en préservant ce qui fait son histoire et son identité. Sur le plan climatique, l'enjeu est majeur puisqu'en 2023, le secteur du bâtiment et de la construction représentait 23 % des émissions de gaz à effet de serre. Face à ce constat, la réhabilitation contribue à la transition écologique en réduisant l'empreinte carbone, en favorisant l'efficacité énergétique et l'utilisation de matériaux durables, mais aussi en luttant contre l'étalement urbain grâce à la densification d'espaces déjà bâtis. Elle joue également un rôle essentiel dans l'amélioration du cadre de vie des habitants et habitantes. Elle permet de mieux utiliser les ressources existantes, d'améliorer le confort des usagers et usagères et de répondre aux nouveaux besoins.

Sur le plan culturel, la réhabilitation met en valeur les héritages remarquables et ordinaires, en révélant leur histoire, leurs qualités architecturales et leurs mémoires. Elle fait dialoguer le passé et le présent en associant savoir-faire traditionnels et innovations contemporaines. À Abbeville, une [médiatrice du patrimoine invite ainsi à décrypter l'architecture issue de la Seconde Reconstruction](#) pour mieux imaginer celle de demain. Elle participe aussi à la revitalisation des centres-villes, des bourgs et des friches, en replaçant les habitants et habitantes au cœur des territoires. C'est ce que met en lumière [l'exposition « L'Âme des Friches » du photographe David Alouane](#), dont le vernissage aura lieu le vendredi 16 octobre au CAUE du Nord, dans le cadre des Journées nationales de l'architecture.



© Ville d'Arras

Parmi les bâtiments concernés, les écoles occupent une place particulière. Dans cette dynamique, le ministère de l'Éducation nationale a engagé un vaste Plan de rénovation des écoles, qui allie rénovation énergétique, retour de la nature dans les cours d'école et aménagement d'espaces adaptés aux nouvelles pratiques pédagogiques.

À travers le thème « Réhabiliter : bâtir l'avenir », les Journées nationales de l'architecture 2026 mettent en lumière la réhabilitation comme un acte architectural à part entière, au cœur des enjeux écologiques, sociaux et urbains de notre époque.



© P.Brounais

Avec la thématique « Réhabiliter : bâtir l'avenir », ces Journées nationales de l'architecture interrogent notre rapport sensible avec notre milieu et son histoire : comment réinvestir les lieux sans en effacer la mémoire et l'esprit ? Comment inscrire l'innovation dans la continuité des formes et des récits ? Sur quatre jours, chacun et chacune pourra aller à la rencontre de professionnels, d'ouvertures exceptionnelles de cabinets d'architecture ou encore de nombreuses visites et conférences avec la conviction suivante : loin d'être un décor, l'architecture est une manière d'habiter le monde mais aussi son temps.

Hilaire Multon, directeur régional des affaires culturelles
des Hauts-de-France

Le label « Architecture contemporaine remarquable »

Valoriser l'architecture d'aujourd'hui



Le label « Architecture contemporaine remarquable » est créé par la loi du 7 juillet 2016 relative à la liberté de la création, à l'architecture et au patrimoine. Ce label succède au label « Patrimoine du XX^e siècle », créé en 1999 et désormais disparu. Il signale les édifices et productions de moins de 100 ans non protégés au titre des Monuments historiques, dont la conception présente un intérêt architectural ou technique suffisant.

L'objectif poursuivi est de montrer l'intérêt de constructions récentes que tout un chacun peut habiter et fréquenter, de faire le lien entre le patrimoine ancien et la production architecturale actuelle, d'inciter à leur réutilisation en les adaptant aux attentes du citoyen (écologique, mémorielle, sociétale, économique).

Labellisation ACR : une politique active dans les Hauts-de-France

Les labellisations par départements

- 9** dans l'Oise
- 22** dans le Nord
- 22** dans la Somme
- 3** dans l'Aisne
- 19** dans le Pas-de-Calais

« Depuis la création du label en 1999, la majorité des édifices labellisés ACR le sont à l'initiative de la DRAC, qui mène un important travail documentaire afin d'identifier et d'étudier les architectures des 20^e et 21^e siècles les plus remarquables du territoire régional. Ces dernières années cependant, la DRAC reçoit de plus en plus de demandes de labellisations de la part de propriétaires – publics ou privés – qui souhaitent faire connaître et reconnaître la qualité architecturale de leurs biens. Nous nous félicitons de cette dynamique qui témoigne de l'évolution du regard porté sur l'architecture moderne et contemporaine, et de l'ancrage du label ACR dans les politiques patrimoniales locales »

**Perrine Fuchs, co-référente du label ACR
en Hauts-de-France**



La villa Weil, surplombant délicatement le domaine de Frapotel, traduit une recherche d'abstraction de la part de Jean Dubuisson.
© Guillaume Ombreux

Une nouvelle labellisation en 2026

Le domaine de Frapotel (Pontpoint, Oise)

En léger surplomb au centre du domaine de Frapotel, les lignes horizontales et les volumes épurés de la villa Weil se fondent dans le paysage de la forêt d'Halatte.

Conçu par Jean Dubuisson dans l'Oise, le domaine de Frapotel est désormais labellisé « Architecture contemporaine remarquable ». La ministre de la Culture, Catherine Pégard, et le directeur de la DRAC Hauts-de-France, Hilaire Multon, se sont rendus sur place le 12 septembre pour officialiser cette reconnaissance. Cette journée marquait en parallèle le lancement des premières Rencontres de Frapotel, consacrées au thème « Collectionner l'architecture ».

Quatre critères ont ainsi été retenus pour la labellisation du domaine de Frapotel :

- La singularité de l'œuvre ;
- Le caractère innovant ou expérimental de la conception architecturale et de sa réalisation technique ;
- La notoriété de l'œuvre ;
- L'appartenance à un ensemble ou une œuvre dont l'auteur fait l'objet d'une reconnaissance nationale ou locale.

Pour en savoir plus : [Le domaine de Frapotel labellisé « Architecture contemporaine remarquable »](#)



Sélection départementale

Aisne (02) p.13

Nord (59) p.14

Oise (60) p.15

Pas-de-Calais (62) p.16

Somme (80) p.17

[L'intégralité de la programmation est à retrouver sur le site du Ministère](#)

Légende



Monument historique



Architecture contemporaine remarquable



Thème 2026 « Réhabiliter : bâtir l'avenir »

Accessibilité



Handicap moteur

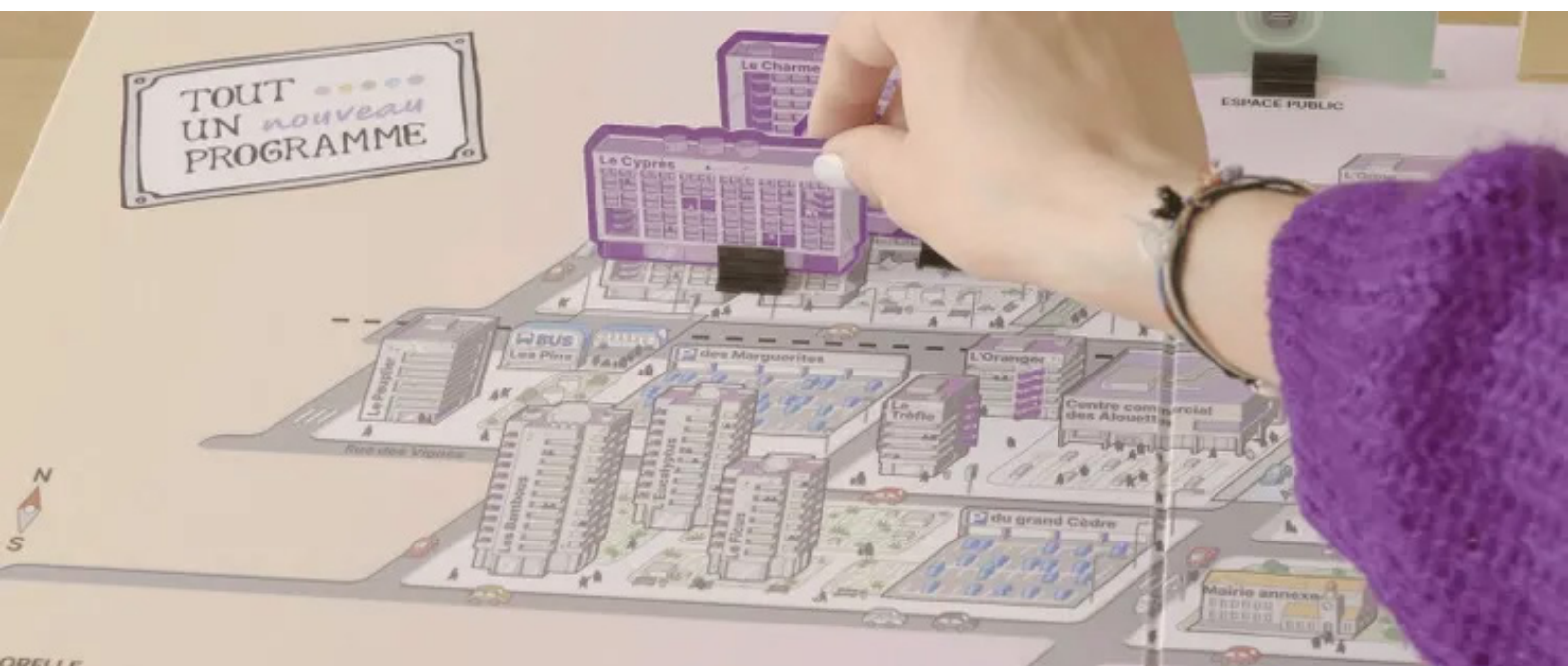


Handicap auditif



Handicap intellectuel

Aisne (02)



© Quartiers ludiques



SAINT-QUENTIN

Jeux au centre social Europe

Le centre social Europe vous invite à vous glisser dans la peau d'un aménageur le temps d'une partie. Respecter le calendrier, maîtriser le budget, répondre aux besoins des habitants : toutes les contraintes rencontrées lors d'un programme de renouvellement urbain sont à découvrir. Ce jeu de société permet de comprendre les différentes phases d'une opération, de faire face aux imprévus et de choisir le quartier à construire. Quel type d'aménageur serez-vous ?

Gratuit sur réservation.
Dimanche 18 octobre à 16h.

[En savoir plus.](#)



SOISSONS

Circuit en centre-ville

Changer l'usage d'un bâtiment plutôt que le démolir : cette pratique s'est généralisée depuis le 18^e siècle et reste d'actualité pour gérer le bâti et limiter l'étalement urbain. Ce circuit à pied, proposé par le CIAP de Soissons, invite à découvrir le centre-ville à travers des exemples de réhabilitation qui marquent l'histoire de la ville..

Gratuit.
Dimanche 18 octobre à 10h30.

[En savoir plus.](#)



Nord (59)



Église de la nativité, réalisation de Maurice Salebrier qui fera notamment l'objet de la rencontre à la médiathèque Till L'Espiègle
© Ville de Villeneuve-d'Ascq



COMINES

Portes ouvertes de DUC-FAVA Architecture

Derrière les bureaux de l'agence DUC-FAVA se cache une ancienne habitation-commerce des années 1930, aujourd'hui rénovée pour améliorer ses performances thermiques et environnementales. À travers cette visite, l'agence ouvre ses portes pour faire découvrir les choix réalisés et les principes d'une rénovation plus durable. Une occasion de comprendre comment le bâti peut être transformé en privilégiant la performance énergétique, les matériaux biosourcés et la sobriété.

Gratuit.

Vendredi 16 octobre de 14h à 19h.

[En savoir plus.](#)

VILLENEUVE D'ASCQ

Rencontre architecturale à la médiathèque

L'œuvre de Maurice Salebrier, architecte emblématique de la ville de Villeneuve d'Ascq sera à découvrir en compagnie de Marie-Andrée Houillon, responsable des archives municipales. À travers des documents d'archives, des photographies et une exposition, vous pourrez vous plonger dans le parcours de cet architecte incontournable, à qui l'ont doit notamment trois édifices culturels et la réhabilitation du château de Flers.

Gratuit.

Samedi 17 octobre à 10h30.

[En savoir plus.](#)



Oise (60)



Le bâtiment des «anciennes balances» de l'Hippodrome de Chantilly
© Chantilly Senlis Tourisme



CHANTILLY

Visite de Hippodrome restauré

Les travaux de rénovation du bâtiment dit « des anciennes balances » de l'hippodrome de Chantilly se sont achevés en 2026, rendant à l'ancien pesage tout son éclat. Cette visite propose de découvrir ce bâtiment restauré, son histoire et la place qu'il occupe dans l'univers des courses à Chantilly. L'occasion de pénétrer dans les « nouvelles balances », habituellement fermées au grand public, et de découvrir les coulisses d'un haut lieu des courses hippiques.

**Gratuit sur réservation.
Samedi 17 octobre à 15h.**

En savoir plus. 



SENLIS

Visite au sein du quartier Ordener

Le Pays d'art et d'histoire de Senlis à Ermenonville invite à découvrir le quartier Ordener, ancien quartier militaire en pleine évolution. Cette visite retrace son histoire et montre comment son patrimoine bâti est aujourd'hui réinvesti et transformé. Comment donner une nouvelle vie à des bâtiments hérités du passé tout en répondant aux enjeux environnementaux actuels ? À travers cet exemple, elle invite à comprendre comment l'architecture et le patrimoine peuvent contribuer à construire la ville de demain.

**Gratuit avec réservation conseillée.
Samedi 17 octobre à 16h30.**

En savoir plus. 

Pas-de-Calais (62)



Extrait des archives municipales du quartier
Damrémont
© Archives municipales (62Fi2771)

BOULOGNE-SUR-MER

Visite guidée du quartier Damrémont

Le quartier Damrémont voit le jour durant la Reconstruction, avant de se dessiner véritablement dans les années 1970. Cette visite guidée vous invite à parcourir ce quartier emblématique de Boulogne-sur-Mer et à comprendre ses grandes évolutions urbaines et architecturales. Depuis la Tour Damrémont, profitez d'un point de vue en hauteur pour découvrir les changements survenus ces dernières années.

**Gratuit sur réservation.
Samedi 17 octobre à 9h30.**

[En savoir plus.](#)



CARVIN

Exposition à la place de la Gare

La photographe Dorine Marais pose un regard sur les paysages urbains des Hauts-de-France. Dans sa série ÉLEVATION, elle explore l'évolution de l'architecture et les bâtiments contemporains qui se démarquent du décor. Au-delà de l'esthétique des façades, elle met en lumière le dialogue entre l'humain et ses constructions : chaque photographie oppose l'immobilité des structures au rythme du quotidien, et invite à s'interroger sur l'histoire qui se cache derrière le cliché. L'exposition est à retrouver place de la Gare et des ateliers créatifs seront également proposés.

**Gratuit.
Du vendredi 16 octobre au samedi 17
octobre de 9h30 à 18h.**

[En savoir plus.](#)



Somme (62)



Le toit de l'immeuble Garopôle (Abbeville)
© BS3V



ABBEVILLE

Visite de l'immeuble Garopôle

Ancienne halle de marchandises, l'immeuble Garopôle a été réhabilité en pôle administratif en 2015. Ce projet de près de 3 000 m² sur trois niveaux concilie modernité et préservation de l'identité ferroviaire et industrielle du lieu, notamment grâce à des technologies liées au développement durable. Découvrez son aménagement, entre patrimoine du 19^e siècle et œuvre contemporaine, pensé par l'agence d'architecture Gasnier-Gossart.

Gratuit sur réservation.
Samedi 17 octobre à 14h.

[En savoir plus.](#)



LONGPRÉ-LES-CORPS-SAINTS

Visite du chantier de la future médiathèque

Lors d'une visite de chantier à deux voix, avec une médiatrice du patrimoine et un architecte de l'agence Murmur, plongez au cœur de la réhabilitation de l'ancienne école des filles de Longpré-les-Corps-Saints, en cours de transformation en médiathèque. emblématique. Au programme : l'histoire du bâtiment, le suivi de l'opération de réhabilitation-reconstruction et la découverte des métiers mobilisés sur le chantier.

Gratuit.
Vendredi 16 octobre à 17h30.

[En savoir plus.](#)

L'architecture à la DRAC Hauts-de-France

Les missions de la DRAC Hauts-de-France p.19

Ressources pratiques p.21



Au niveau régional, les Journées nationales de l'architecture sont coordonnées par le service architecture de la Direction régionale des affaires culturelles (DRAC) des Hauts-de-France, rattaché au pôle patrimoines et architecture. L'ampleur de cette manifestation nationale permet de valoriser l'ensemble des actions dans le champ de l'architecture, et de développer les actions d'éducation artistique et culturelle vers tous les publics.

» Architecture, paysage, urbanisme, cadre de vie et environnement

Le service régional de l'architecture et des espaces patrimoniaux de la DRAC Hauts-de-France est chargé de la mise en œuvre des politiques publiques concernant l'architecture, de la coordination des actions promouvant la qualité architecturale et celles du cadre de vie dans la région.

Auprès du Conseil régional de l'ordre des architectes (CROA), il représente la commissaire du gouvernement dans différentes instances (réunions ordinaires, suivi juridique, etc) et participe et accompagne les actions de l'Ordre.

En lien avec les membres de la Commission régionale du patrimoine et de l'architecture (CRPA), la conseillère pour l'architecture reçoit, instruit et suit les recours formulés à l'encontre des avis des architectes des bâtiments de France émis dans les espaces protégés. À ce titre, elle assure le suivi de la deuxième section de la CRPA, tant sur les recours que sur les éventuels projets architecturaux qui peuvent être soumis à la commission, et en assure son secrétariat.

➤ **Mise en avant du réseau Architecture en Hauts-de-France**

La conseillère pour l'architecture anime les réseaux d'architecture dans la région. Elle en favorise la transversalité, le partenariat, rendant ainsi plus visible, plus accessible et plus identifiable l'architecture et ses acteurs dans les Hauts-de-France. Elle fait adhérer les différentes structures en charge de l'architecture aux différentes actions nationales et régionales afin de leur donner plus d'ampleur et de visibilité.

Le réseau de l'architecture s'appuie dans la région sur ses principaux acteurs : le CROA, l'École nationale supérieure de l'architecture et du paysage de Lille (ENSAPL), la Maison de l'architecture des Hauts-de-France, le WAAO (Maison de l'Architecte de Lille), les cinq conseils en architecture, urbanisme et environnement (CAUE) et leur union régionale (URCAUE), les architectes des bâtiments de France et leur service (Unité départementale de l'architecture et du patrimoine) mais aussi sur les services des Villes et Pays d'Art et d'Histoire (VPAH) de la région, les Parcs naturels régionaux (PNR), les autres services de l'État (DTT(M), DREAL, etc.) les architectes-conseils de l'État (ACE) et les universités.

➤ **Autres missions et engagements**

En parallèle, la conseillère pour l'architecture coordonne et organise le Collège des architectes urbanistes de l'État au sein de la DRAC Hauts-de-France, présidé par le directeur régional des affaires culturelles Hilaire Multon. Ce collège a pour objectif de partager et favoriser l'échange et la transversalité autour de certaines thématiques entre les cinq Unités départementales de l'architecture et du patrimoine (UDAP) afin d'élaborer des doctrines communes.

Il est également associé à des jurys de concours d'architecture, en lien éventuellement avec le conseiller sectoriel de la DRAC, et participe aux actions d'éducation artistique et culturelle mises en place dans le champ de l'architecture, de l'urbanisme ou du paysage.

Enfin, avec le service de la Conservation régionale des monuments historiques (CRMH), le conseiller pour l'architecture apporte son expertise au comité scientifique en charge du label «Architecture contemporaine remarquable» (ACR - ex label «Patrimoine XX^e »).

Ressources pratiques

Découvrez l'histoire de réalisations architecturales emblématiques et plongez-vous dans les récits des architectes qui fabriquent la ville d'aujourd'hui, grâce à notre sélection d'applications consacrées à

Archistoire

Sur IOS

Sur Android

Éditée par les Conseils d'architecture d'urbanisme et de l'environnement (CAUE), «Archistoire» est la première application nationale de découverte des paysages naturels et bâtis élaborée par des professionnels. Conçue sur le principe de la réalité hybride, l'application permet d'explorer les lieux remarquables à 360 degrés pour découvrir leur patrimoine et leur histoire de façon immersive et intuitive. L'application propose des parcours de visites, des contenus audios (ambiances,

Architèque

Sur IOS

Sur Android

L'application mobile collaborative «Architèque» propose un agenda numérique collaboratif et gratuit regroupant des centaines d'événements liés à l'architecture, l'urbanisme et le paysage, référencés partout en France et ailleurs. Affiché au mois, au jour ou en cartographie, cet agenda inclut des filtres permettant d'affiner les recherches selon le format de l'événement (concours, exposition, salons, conférences etc.), une thématique spécifique (juridique, écologie, urbanisme, recherche et développement etc.) ou la localisation.

Direction régionale des affaires culturelles des Hauts-de-France

Directeur régional des affaires culturelles des Hauts-de-France
Hilaire Multon

Directrice régionale des affaires culturelles déléguée aux patrimoines et à l'architecture
des Hauts-de-France
Estelle Guille des Buttes

Contact

Service de la communication institutionnelle / chargée de relations presse
Andreia Bossavit
06 58 54 51 83
andreia.bossavit@culture.gouv.fr / communication-drac-hauts-de-france@culture.gouv.fr

**[Consulter le site de la
DRAC Hauts-de-France](#)**

**[S'abonner
à l'infolettre](#)**